



Vivre le racisme au féminin

Voici quelques chiffres et résultats de recherche pour faire mieux comprendre le racisme que vivent des femmes. Nous proposons aussi des ressources et des moyens afin de lutter contre le racisme. Nous espérons que ces informations serviront à sensibiliser les gens qui ignorent comment le racisme et le sexisme touchent la vie des femmes.

Lutter contre le racisme ce n'est pas nier l'existence de la race. Cela signifie au contraire de reconnaître le racisme pour le confronter de manière efficace et constructive chez soi et chez les autres. Cela veut aussi dire éliminer le racisme enraciné dans les politiques publiques, le monde du travail et tous les autres milieux.

EMPLOI ET REVENU

Le racisme et le sexisme combinés créent de pires inégalités pour les femmes racialisées que pour les femmes blanches ou les hommes racialisés.

Revenu annuel moyen, 1995-1996, Canada¹
31 117 \$, ensemble des hommes
23 600 \$, hommes des minorités visibles
19 208 \$, ensemble des femmes
18 200 \$, hommes autochtones
16 600 \$, femmes des minorités visibles
13 300 \$, femmes autochtones

Dans certains groupes racialisés, près d'une femme sur deux est pauvre : Arabes de l'Asie occidentale, 52 %; Latino-Américaines, 51 %; Noires, 47 %; et Autochtones, 43 %. Pour les deux premiers groupes, l'immigration récente peut jouer un rôle à cet égard. Les immigrantes des groupes racialisés ont aussi plus de difficultés à trouver un emploi. Souvent, les lacunes de notre système

d'équivalence de la scolarité² ne permettent pas de reconnaître les diplômes, les compétences ou l'expérience de travail qu'elles ont acquis à l'étranger. Malgré les fonds investis, les programmes publics d'enseignement du français ou de l'anglais langue seconde ne répondent pas aux besoins. Beaucoup de femmes reçoivent une formation insuffisante pour devenir des citoyennes à part entière. Le racisme leur pose aussi de gros problèmes pour trouver du travail. Beaucoup d'employeurs et de gestionnaires les jugent d'après la couleur de leur peau : ils ont des idées préconçues par rapport à leurs habitudes de travail, à leur capacité d'occuper certains emplois et de s'intégrer

Pour obtenir d'autres exemplaires ou nos autres feuillets thématiques, communiquez avec l'Institut canadien de recherches sur les femmes, 151, rue Slater, bureau 408, Ottawa, Ont. K1P 5H3 Tél. : (613) 563-0681 Téléc. : (613) 563-0682 Courriel : info@criaw-icref.ca Ces feuillets se trouvent sur notre site Web <www.criaw-icref.ca>.

Quelques définitions

Femmes ou groupes de couleur, minorités visibles ou raciales : « Minorité visible », terme du gouvernement canadien employé ici pour les statistiques fédérales. Aucun des termes ci-dessus ne comprend les Autochtones. Le terme « groupe racialisé » est parfois employé pour montrer que la « race » est un concept socialement construit. À une époque, les « Irlandais » et les « Canadiens-français » étaient considérés comme des races. Des pancartes disaient « Interdit aux Irlandais » et ce groupe subissait de la discrimination dans l'emploi. En fait, la haine raciste n'a rien à voir avec les personnes visées. C'est une façon pour les groupes dominants de désigner les groupes minoritaires pour les ostraciser.

Peuples autochtones ou aborigènes : Premières Nations, peuples inuits et métis, Indiens inscrits ou non.

Personnes ou groupes racialisés : Terme dont le sens varie mais désignant ici toute personne victime de racisme pour diverses causes - race, couleur, origine ethnique, accent, culture ou religion. L'adjectif qualifie ici les personnes de couleur, les Autochtones et les minorités ethniques, linguistiques, religieuses ou culturelles victimes de racisme. Au Canada, les statistiques sont souvent compilées séparément pour les « Autochtones », les « minorités visibles » et les personnes « immigrantes ». Ici, quand un de ces termes est employé, il ne désigne que le groupe en question. Les femmes racialisées n'ont pas la même culture, histoire ou religion, ni les mêmes normes familiales ou expériences; elles font l'objet de différents stéréotypes. Elles ont cependant en commun le fait de subir la *racialisation*, c.-à-d. du racisme et de la marginalisation à cause de leur origine raciale ou ethnique.

Personnes immigrantes : Entrées au Canada pour s'y établir de façon permanente en provenance d'Asie, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Nord ou du Sud, ou d'Océanie. Blanches ou de couleur, elles ont le français, l'anglais ou une autre langue comme langue maternelle.

Personnes réfugiées : Entrées au Canada pour fuir la persécution ou la guerre dans leur pays d'origine.

au milieu; parfois, ils les croient stupides quand elles parlent français ou anglais avec un accent différent³. À cause des politiques et des pratiques de racisme et de marginalisation appliquées depuis longtemps, près de la moitié (plus de 40 %) des femmes noires et autochtones sont pauvres par comparaison à 19 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible⁴. En 1996, 17 % des Canadiennes des minorités visibles avaient un diplôme universitaire par comparaison à seulement 12 % des autres Canadiennes. Pourtant, 15 % des premières étaient sans emploi contre seulement 9 % des secondes⁵.

LOGEMENT

La discrimination raciale dans le logement est un problème bien connu. Les personnes immigrantes de la Jamaïque et de la Somalie ont ainsi des difficultés particulières à cause des perceptions des propriétaires à leur endroit⁶. La race peut même devenir un obstacle à l'achat d'une maison. Deux études ont été menées à Toronto auprès de résidents blancs et noirs ayant un revenu et des caractéristiques familiales similaires. Il est ressorti qu'il y avait moins de propriétaires parmi la population noire⁷. Selon un

Impact du racisme

Le racisme touche :

- le logement
- l'emploi
- l'estime de soi
- la santé
- et tous les autres aspects de la vie.

Ses effets peuvent aller de la perte d'argent à la mort. Ils varient d'une femme à l'autre et ne se manifestent pas de la même manière pour les femmes que pour

préjugé raciste, les personnes immigrantes chinoises venues des basses terres continentales de C.-B. seraient en train d'« envahir » certaines banlieues comme Richmond⁸. Pourtant, on ne trouve pas que la population blanche a « envahi » certaines communautés, même si, à l'origine, tous ses membres sont venus de l'étranger. Les immigrantes racialisées, surtout les chefs de famille monoparentale, affrontent une discrimination extrême quand elles cherchent un logement. Elles deviennent donc très vulnérables aux abus des propriétaires⁹.

ACCÈS À LA JUSTICE

Pour les femmes des groupes racialisés, la violence sexiste n'est pas la seule menace : l'effet combiné de la race et du genre augmente la probabilité d'agression. L'Autochtone Helen Betty Osbourne a ainsi été torturée, violée brutalement puis assassinée par plusieurs Blancs. La population blanche de la ville a protégé de son silence complice ces violeurs meurtriers. Au Canada, le racisme de la police, des prisons et du système de justice criminelle est bien connu¹⁰. Certaines femmes des groupes racialisés hésitent donc à appeler la police si leur conjoint les agresse. Par loyauté, elles ne veulent pas alimenter les stéréotypes racistes au sujet de leur communauté ni s'exposer ou exposer des membres de leur famille à un système raciste. Les réfugiées qui ont fui des

Quelques autres concepts

Racisme flagrant : Acte explicite comme injurier, battre ou exclure des gens en raison de leur race ou origine ethnique. Des entreprises demandent ainsi aux services de placement de leur envoyer seulement des personnes de race blanche.

Racisme caché, subtil ou poli : Le fait de souligner la différence, de traiter la race comme l'élément le plus important d'un individu plutôt que sa personnalité, ses réalisations, etc.

Racisme structurel : Le racisme ne s'exprime pas toujours de façon évidente par des coups ou le fait d'exclure secrètement quelqu'un tout en lui parlant poliment. Il est aussi structurel (c.-à-d. qu'il imprègne toute la société). Il s'exerce parfois de façon involontaire ou inconsciente. Les gens ont ainsi tendance à embaucher les personnes qu'ils connaissent, qui leur ressemblent, à faire circuler les offres d'emploi dans leurs réseaux. Quand la majorité des décideurs sont des hommes blancs, ils ont tendance à embaucher d'autres hommes blancs. Les programmes d'équité en matière d'emploi incitent donc les entreprises et les ministères à élargir leurs réseaux, à faire connaître aux communautés racialisées les offres d'emploi pour leur donner une chance égale. Ils visent aussi à établir en milieu de travail des politiques et des ateliers de lutte contre la discrimination.

**« Tout ça c'est du passé.
Pourquoi ne pas oublier? »**

D'abord, ce n'est pas du passé. Les statistiques montrent bien comment le racisme touche l'accès au logement, aux emplois, à la santé, à la justice et à la pleine citoyenneté. De plus, le passé a façonné la manière dont nous voyons le présent. Ainsi, pendant plus de 100 ans, la politique du gouvernement canadien était d'assimiler les Autochtones en leur enlevant leurs enfants pour les envoyer dans les écoles résidentielles. Là, ces enfants étaient punis s'ils parlaient leur langue ou pratiquaient leurs traditions culturelles et religieuses. Souvent, ils ont subi des agressions physiques et sexuelles. Des générations d'Autochtones n'ont donc pas acquis l'estime de soi et les habiletés parentales nécessaires. Ils ont appris à avoir honte de leur identité et ont perdu espoir en l'avenir. Encore aujourd'hui, les personnes qui ont survécu aux écoles résidentielles tentent de guérir leurs blessures.

pays où la police, l'armée et le gouvernement commettent de la violence envers les civils, y compris le viol planifié ou systémique des femmes, peuvent se méfier des autorités¹¹. À cause du racisme du système judiciaire, les femmes autochtones sont surreprésentées dans les prisons canadiennes; elles y vivent une expérience destructrice. Elles composent plus de 20 % des détenues, mais seulement 2 % de toute la population féminine¹². Si vous êtes pauvre ou membre d'un groupe racialisé, vous courez plus de risques de vous retrouver en prison¹³; souvent, les programmes offerts ne conviennent pas aux femmes racialisées¹⁴.

SANTÉ

Le racisme peut provoquer des maladies. Le racisme explicite cause souvent des problèmes de santé chez les victimes¹⁵. Le racisme structurel peut entraîner la maladie, voire la mort. Des obstacles de langue et de culture limitent ainsi l'accès aux soins médicaux essentiels à la survie¹⁶. Le revenu moindre et le statut social inférieur dus au racisme structurel ont un impact direct sur la santé¹⁷. Les normes qu'adoptent les scientifiques blancs pour évaluer l'état de santé et les risques pour la santé ne s'appliquent pas nécessairement aux femmes, aux groupes racialisés, en particulier aux femmes de ces groupes.

Certaines réfugiées ont été victimes de viols en temps de guerre et ont aussi vu leurs enfants et d'autres de membres leur famille torturés et tués.

Ceci a des effets particuliers sur leur santé physique et mentale. Certaines ont subi des mutilations génitales et ont parfois des problèmes de santé, mais elles hésitent à en parler au personnel médical et aux femmes à l'extérieur de leurs communautés¹⁸.

En général, les femmes prennent en charge la santé de leurs familles. Elles doivent donc parfois sacrifier leur travail rémunéré et leur bien-être personnel pour donner des soins. Les membres des communautés racialisées sont plus vulnérables face à la maladie et ont moins facilement accès aux services de santé et de soins à domicile¹⁹. Par conséquent, les femmes doivent fournir davantage de soins gratuits, ce qui nuit à leur propre santé.

SEXUALITÉ RACIALISÉE

Les femmes des groupes racialisés sont souvent représentées d'une manière sexuelle teintée de racisme. C'est un des effets de l'intersection entre racisme et sexisme. Les femmes de couleur subissent parfois du harcèlement sexuel à caractère racial, par exemple des

commentaires ou suppositions racistes au sujet de leur sexualité. D'après les stéréotypes, les femmes asiatiques seraient exotiques et soumises. Quant aux Noires, elles seraient des femmes faciles, très sensuelles²⁰. Les femmes de couleur courent plus de risques d'agression sexuelle et de harcèlement sexuel à cause des stéréotypes racistes. Quand cela se produit, les préjugés de la police et des tribunaux limitent leur chance d'obtenir justice. Les femmes racialisées qui sont lesbiennes, bisexuelles ou transgenderistes font face à une triple oppression : homophobie et racisme dans la société; marginalisation dans leurs communautés racialisées; racisme, exclusion et stéréotypes dans les mouvements de défense des droits des minorités sexuelles.

ÉCOLE

Le programme scolaire ne parle pas des contributions des femmes des groupes racialisés à la construction du Canada. Ainsi, beaucoup de gens croient encore qu'il y a « deux peuples fondateurs » (francophones et anglophones). Ils ignorent donc les nombreuses autres dimensions de l'histoire du Canada : les 10 000 ans de présence des peuples autochtones; l'esclavage pratiqué jusqu'en 1833, en particulier les souffrances des femmes noires; l'intersection du racisme et du sexisme dans l'ancienne loi interdisant aux hommes asiatiques d'employer des Blanches; le trafic des femmes autochtones comme prostituées par des « agents des Sauvages » blancs; l'impossibilité pour les femmes d'origine chinoise de devenir citoyennes jusqu'en 1946; l'octroi du droit de vote aux Autochtones, femmes et hommes, au niveau fédéral en 1960 seulement, soit 42 ans après les Blanches. Et si l'on signale les contributions des groupes racialisés, on parle majoritairement des hommes. Le personnel enseignant traite parfois différemment les élèves racialisés, même sans s'en rendre compte. Ses préjugés racistes le mènent à avoir des attentes peu élevées à leur égard, ce qui explique en grande partie leur faible succès²¹. Le sexisme et le racisme du personnel enseignant et des spécialistes en orientation peuvent aussi avoir un impact profond sur la vie des filles. Des filles et garçons noirs, francophones et anglophones, nés au Canada et habitant Montréal ont vécu des conflits et du harcèlement racial avec leurs camarades dans les écoles élémentaires et secondaires des deux langues²².

MÉDIAS

L'image des Blanches dans les médias laisse beaucoup à désirer, mais celle des femmes racialisées est encore pire. On en voit seulement une poignée à l'air confiant. Les groupes

« Pourquoi soulever des choses qui divisent les femmes au lieu de travailler en sororité? »

D'après Kalwant Bhopal, l'idée de sororité laisse entendre que toutes les femmes feraient face à la même oppression. La solidarité suppose plutôt de comprendre que les luttes de toutes les femmes sont différentes, mais interreliées. Jean Fyre Graveline, métisse féministe et éducatrice antiracisme, remet en question les mythes selon lesquels « la couleur n'a pas d'importance », « nous sommes toutes égales », « nous avons toutes les mêmes chances de réussir ». À l'aide des méthodes autochtones de guérison, elle montre comment tous les êtres vivants sont en interrelation. Elle souligne toutefois que les gens ont différents privilèges, ce qui influence la manière de travailler ensemble. Si nous voulons une société forte et un mouvement des femmes solide, nous devons confronter directement le racisme. Nous devons aussi comprendre comment il se combine avec bien d'autres facteurs pour donner des expériences différentes.

racialisés, en particulier les femmes, sont sous-représentés dans les émissions et les nouvelles télévisées par rapport à leur pourcentage dans la population totale. Quand des femmes des groupes racialisés sont enfin présentes, elles ont souvent des rôles stéréotypés²³.

ESTIME DE SOI

« Que faites-vous du racisme à rebours? »

Le racisme peut donner un sentiment d'impuissance et nuire à l'estime de soi²⁴. Ceci a un impact sur la santé, le bonheur et les possibilités de réussite.

L'expression « racisme à rebours » se retrouve surtout

dans la bouche des racistes pour justifier leur racisme. Certaines personnes blanches défendent les privilèges des Blancs en accusant tel ou tel groupe d'être raciste lui aussi. Il y a toutefois une grande différence. Les personnes blanches, surtout les hommes, occupent un nombre excessif de postes de commande par rapport à leur nombre parmi la population totale. Le racisme des Blancs se traduit donc souvent par la perte d'emplois pour les autres groupes, en particulier les femmes racialisées. Tellement peu de ces femmes ont des postes décisionnels que si certaines n'aiment pas les hommes blancs, elles n'ont vraiment aucun pouvoir sur eux. En réalité, ces femmes ayant vécu les effets atroces du racisme, ce n'est pas à elles d'accueillir les Blancs dans un élan de confiance, mais bien aux Blancs de cesser d'être racistes. Certaines personnes ont aussi qualifié de « racisme à rebours » les programmes d'équité en matière d'emploi qu'elles croient être « un système d'embauche fondé sur la race et le sexe ». Elles ne veulent pas reconnaître qu'en l'absence de tels programmes, le système d'embauche est implicitement fondé sur la race et le sexe mais en faveur des hommes blancs. C'est d'ailleurs pourquoi ils se retrouvent en si grand nombre aux postes de décision, alors qu'ils ont les mêmes capacités que le reste de la population en fait d'intelligence, de talent, d'ambition et de volonté de travailler ferme. L'équité en matière d'emploi ne s'attaque pas aux hommes blancs. C'est seulement un mécanisme pour donner à tout le monde une chance égale.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Le gouvernement prétend que notre système d'immigration n'est ni raciste, ni sexiste. Alors, pourquoi avoir ouvert plus de centres de traitement de l'immigration aux États-Unis et en Europe, alors que la plupart des personnes immigrantes viennent maintenant de l'Asie²⁵? En fait, le Canada divise ces personnes en différentes catégories. Si vous avez assez d'argent, vous pouvez acheter votre droit d'entrée dans celle des « immigrants-investisseurs ». Si l'on vous classe parmi les « immigrants indépendants », on vous évaluera selon une formule de points attribués à divers facteurs comme l'éducation, le fait de parler l'une des deux langues officielles, etc. Ceci a des effets discriminatoires pour les femmes, car « on leur a nié l'accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi. La plupart des femmes n'arrivent donc pas à entrer au Canada comme immigrantes indépendantes²⁶. » Elles le font comme immigrantes parrainées, ce qui les oblige à dépendre financièrement de leur parrain, habituellement leur époux, pendant 3 ou 10 ans. Elles n'ont donc pas droit à de nombreux services ou programmes sociaux. Les époux et autres parrains détiennent

ainsi un énorme pouvoir; ils peuvent user de violence et les menacer de déportation si elles se plaignent. Bon nombre d'immigrantes ne connaissent pas leurs droits.

TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES

Des militantes qualifient de « forme d'esclavage » le Programme d'aides familiaux résidants du gouvernement fédéral. Si les femmes quittent leur pays ou région, entre autres les Philippines et les Antilles, c'est qu'elles n'y ont pas d'avenir. Une fois ici, elles pourront envoyer de l'argent pour faire vivre leurs enfants et leur parenté. Cette responsabilité et le manque de possibilités les rendent très vulnérables à divers abus. Les aides familiales résidentes doivent vivre sous le toit de leur employeur : ceci signifie un plus grand risque d'agression sexuelle, l'absence d'intimité, l'obligation d'être de service 24 heures sur 24, mais souvent sans salaire pour le temps supplémentaire. Tenues de travailler pour une personne inscrite sur la liste des employeurs autorisés, elles ne peuvent accepter aucun autre emploi. De plus, elles ont le droit de résider au Canada uniquement jusqu'à la date indiquée sur leur autorisation d'emploi. Souvent, elles ignorent leurs droits, ce qui permet aux employeurs de les menacer de déportation ou d'autres sanctions pour obtenir leur silence au sujet des conditions de travail abusives²⁷.

Le racisme nuit au pays et au monde entier.

Sans le savoir, les personnes blanches profitent directement du racisme. Elles ont ainsi accès aux logements et aux emplois que des gens des groupes racialisés se font refuser. En fin de compte, le racisme détruit les individus et les communautés. La haine, la méfiance, les murs de défense érigés entre soi et les autres à cause de la race, le fait de considérer d'autres personnes comme inférieures, étrangères, etc., toutes ces actions créent beaucoup de conflits et de problèmes dans notre pays et dans le monde entier. La discrimination raciale est aussi un terrible gaspillage de ressources humaines, ce qui nuit à l'ensemble de l'économie.

CRIMES DE HAINE

Toronto enregistre près de 300 actes de racisme flagrant par année, surtout du vandalisme et des agressions contre des personnes juives et noires entre autres. Ces chiffres concernent toutefois la période avant le 11 septembre 2001. Depuis, on assiste à une forte aug-

« Que faites-vous d'une telle qui a un poste important? Ça montre que toutes les femmes racialisées peuvent réussir en travaillant assez fort, non? »

Quelques femmes alibis à des postes de commande, cela ne signifie pas que tout va bien pour l'ensemble des femmes racialisées. Cela ne signifie pas non plus que le racisme et le sexisme ont disparu. Beaucoup de femmes racialisées ont travaillé d'arrache-pied et elles ont réussi. Beaucoup d'autres en ont fait autant sans parvenir à leurs buts à cause des attitudes et des structures racistes.

mentation des attaques contre les personnes musulmanes et d'apparence arabe. Les attaques à la bombe et le vandalisme contre des lieux de culte musulmans, juifs et hindous ont aussi connu une recrudescence²⁸. Quand des personnes sont battues à cause de la haine envers leur

race, leur religion ou leur origine ethnique, elles subissent des blessures et peuvent rester handicapées ou même mourir. Les attaques contre les lieux de culte et autres immeubles ou objets identifiés à un groupe suscitent également la peur et un sentiment de rejet dans la communauté visée. Les femmes craignent particulièrement les agressions sexuelles et physiques.

QUELQUES IDÉES TEINTÉES DE RACISME

« Toutes les personnes de couleur sont immigrantes. »

Les Blanches originaires des États-Unis ou d'autres pays de langue française ou anglaise sont rarement perçues comme des immigrantes; elles sont plutôt vues comme des Canadiennes qui sont nées ailleurs. Par contre, les femmes de couleur sont souvent considérées comme des immigrantes, même lorsqu'elles sont nées au Canada. On leur demande d'où elles viennent. Si elles répondent d'Edmonton, on leur dit : « Non, d'où venez-vous vraiment? » On leur fait sentir qu'elles sont étrangères dans leur propre pays.

« Toutes les femmes des groupes racialisés ne sont pas féministes. »

On prête parfois aux femmes certaines croyances et opinions d'après leurs origines raciales ou ethniques ou leur religion. On pense que les femmes de l'Asie du Sud (y compris l'Inde et le Pakistan) veulent seulement des fils. On croit que les musulmanes portant le hidjab (foulard) ne sont pas féministes ou sont soumises aux hommes. En fait, la seule façon de savoir ce qu'une femme croit c'est de lui demander.

REFUS DE RECONNAÎTRE LE RACISME

La plupart des gens au Canada savent que le racisme est mal vu et ils nient donc être racistes. Pourtant, un bon nombre ont encore des préjugés qui profitent aux Blancs mais qui blessent vraiment toutes les autres personnes. On pense encore souvent que le racisme se résume à quelques incidents isolés commis par une poignée d'ignorants. Des décideurs ont toutefois tenu récemment des propos inquiétants dont voici quelques exemples pour les premiers mois de 2002 seulement :

- Jim Flaherty, ministre des Finances de l'Ontario, a laissé entendre en janvier 2002 que les Autochtones n'étaient pas « de vraies personnes »²⁹. Cet homme qui détermine le financement de tous les projets provinciaux est arrivé deuxième dans la course à la direction du parti pour devenir premier ministre de l'Ontario.
- Roy Bailey, député fédéral de la Saskatchewan, a déclaré publiquement en janvier 2002 que le docteur Rey Pagtakhan, nouveau ministre des Anciens combattants, n'avait pas les compétences pour ce portefeuille, car il est d'origine « asiatique »³⁰.
- Dans un discours prononcé en avril 2002, Wilbur MacDonald, député à l'Assemblée législative de l'Î.-P.-É., a déclaré : « [...] la race blanche est sur une piste dangereusement glissante qui va la mener à sa perte... en ce moment, nous n'arrivons pas à rattraper le nombre des gens qui font partie de notre société... l'Angleterre, par exemple, est envahie par les gens des Antilles britanniques et la France, par d'autres groupes. D'ici peu, aux États-Unis... les gens d'origine hispanique vont prendre le dessus... Notre population va également se détériorer... »³¹

Le racisme est un phénomène *systemique*, il ne concerne pas qu'une poignée d'individus. Il imprègne toutes les structures de notre société : les écoles, les milieux de travail, le système d'immigration, le système judiciaire, la police, etc.

RACISME INTÉRIORISÉ

Les membres des groupes racialisés peuvent aussi être racistes quand ils acceptent les messages de la majorité au sujet des autres groupes raciaux, ethniques et culturels. Ils finissent parfois aussi par croire les messages reçus à leur propos toute leur vie durant. Depuis l'enfance, une voix intérieure reprend les idées entendues à propos du bien et du mal. Comme nous avons grandi dans une société raciste, nous avons intériorisé les idées racistes, c'est-à-dire que nous en venons à croire à notre infériorité. Ceci peut nuire aux relations entre les gens d'une même communauté. Dans son livre *In Search of April Raintree*, Beatrice Culleton raconte ainsi l'histoire de deux sœurs métisses élevées séparément dans des foyers d'accueil. La première pouvait « passer pour une Blanche », mais elle a subi des mauvais traitements et s'est fait traiter de « sang-mêlé », de « sale Indienne », etc. dans sa famille blanche. La seconde, à la peau plus foncée, a vécu dans une famille où le fait d'être métisse était vu de manière positive. La première avait honte de sortir avec sa sœur à la peau plus foncée; elle a renoncé à sa culture pour essayer de « vivre comme une Blanche ». Voilà comment le racisme intériorisé a miné la relation de ces deux sœurs. Les mensonges racistes, si on les croit, peuvent bouleverser une vie. C'est donc un acte de résistance que de bâtir l'estime de soi et d'inspirer les autres à en faire autant.

La race se combine à de nombreux autres facteurs :

classe sociale, revenu, profession et statut social; langue; apparence; culture; religion; capacité physique et mentale; orientation sexuelle; âge; statut d'immigrantes; statut d'Indiennes; expérience personnelle. Pour en savoir plus, consultez notre site Web à l'adresse <www.criaw-icref.ca/racegender-f.htm>.

ACTION

Pour savoir ce que peuvent faire les gouvernements, les milieux de travail, les organismes et les gens comme vous, consultez la version intégrale de notre fiche d'information sur notre site Web <www.criaw-icref.ca/racegender-f.htm>.

RESSOURCES

Pour une liste complète, consultez notre site Web

<www.criaw-icref.ca>.

Campbell, Denise et Bindu Dhaliwal, *Défiez les présomptions!*, Toronto, Commission des étudiants, s.d. Une trousse féministe antiracisme conçue par et pour les jeunes femmes. On y traite de nombreuses questions dans une perspective canadienne et internationale : travail, médias, estime de soi, image corporelle, agression sexuelle, racisme, sexisme et militantisme. Publiée aussi en anglais. Internet : <www.tgmag.ca/index_f.htm>

Comité canadien d'action sur le statut de la femme, *Trousse d'éducation populaire sur la lutte contre le racisme*, Toronto, le Comité, 2000.

Internet : <www.nac-cca.ca/index_f/index_f.htm>.

Notes

- ¹ Les moyennes pour l'ensemble des hommes et des femmes au Canada sont les chiffres de 1995 tirés du recensement de 1996 (Statistique Canada, « Recensement de 1996 : Sources de revenu, gains et revenu total, et revenu des familles », *Le Quotidien*, 12 mai 1998). Les autres données sont tirées de Statistique Canada, *Femmes au Canada 2000 : Rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, 2000.
- ² Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada, *Enquête auprès des immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible au sujet de la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger*, Ottawa, l'Organisation, 1996.
- ³ West Coast Domestic Workers Association. Internet : <http://www.vcn.bc.ca/wcdwa/french_1.htm>.
- ⁴ Statistique Canada, *Femmes au Canada 2000 : Rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, 2000, p. 264-265.
- ⁵ *Ibid.*, p. 239, 241.
- ⁶ Kenneth Dion, « Immigrant's perceptions of housing discrimination in Toronto: The Housing New Canadians Project », *Journal of Social Issues*, vol. 57, n° 3, automne 2001, p. 523-539.
- ⁷ Joe T. Darden et Sameh M. Kamel, « Black and white differences in homeownership rates in the Toronto census metropolitan area: Does race matter? », *Review of Black Political Economy*, vol. 28, n° 2, automne 2000, p. 53-76; Andrejs Skaburskis, « Race and tenure in Toronto », *Urban Studies*, vol. 33, mars 1996, p. 223-252.
- ⁸ Brian K. Ray, Greg Halseth et Benjamin Johnson, « The changing 'face' of the suburbs: Issues of ethnicity and residential change in suburban Vancouver », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 21, mars 1997, p. 75-99.
- ⁹ Sylvia Novac, « Immigrant enclaves and residential segregation: voices of racialized refugee and immigrant women », *Cahiers de la femme*, vol. 19, n° 3, automne 1999, p. 88-93.
- ¹⁰ Alliance urbaine sur les relations raciales, *Race and the Canadian justice system: An annotated bibliography*, Toronto, l'Alliance, 1995; Louise Arbour, *Commission d'enquête sur certains événements survenus à la prison des femmes de Kingston*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1996; Commission sur le racisme systémique dans le système de justice pénale en Ontario, *Rapport de la Commission sur le racisme systémique dans le système de justice pénale en Ontario*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1995 et *Le racisme derrière les barreaux : le traitement des détenus noirs et appartenant aux autres minorités raciales dans les établissements correctionnels en Ontario*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994; Jean-Charles Coutu, *La Justice pour et par les autochtones*, Québec, Ministère de la Justice du Québec, 1995; A. Currie et George Kiefl, *Les Groupes Ethnoculturels et la Justice au Canada : Examen des Enjeux*, Ottawa, Ministère de la Justice Canada, 1994.
- ¹¹ Amnesty International Canada, *Women's Rights are Human Rights, Resources for information and action*, Ottawa, 2002. Internet : <www.amnesty.ca/women/index.html>
- ¹² Statistique Canada, *Femmes au Canada 2000 : Rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, 2000, p. 187.
- ¹³ Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry, *Factsheet: Justice and the Poor*, Ottawa, l'Association. Internet : <www.elizabethfry.ca/eweek02/factsht.htm#justice>; Elizabeth Comack, Vanessa Chopyk et Linda Wood, *Mean Streets? The Social Locations, Gender Dynamics and Patterns of Violent Crime in Winnipeg*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives, décembre 2000.
- ¹⁴ Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry, *Position de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) à l'égard de la classification et du placement carcéral des femmes classifiées en sécurité maximum*,

Ottawa, l'Association, 1997. Internet : <<http://www.elizabethfry.ca/maxfr.htm>>; Kelly Blanchette, *Évaluation du risque et des besoins chez les délinquantes sous responsabilité fédérale : Comparaison des détenues dites « à sécurité minimale », « moyenne » et « maximale »*, Ottawa, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 1997; Barbara Bloom, « Gender-Responsive Programming for Women Offenders: Guiding Principles and Practices », *Forum on Corrections Research*, vol. 11, n° 3, 2000, p. 22-27; Kim Pate, *Plainte à la Commission canadienne des droits de la personne concernant le traitement discriminatoire infligé par le gouvernement canadien aux femmes purgeant une sentence fédérale*, Ottawa, Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry, 2001. Internet : <<http://www.elizabethfry.ca/complaif.htm>>.

¹⁵ Nancy Krieger et Stephen Sidney, « Racial discrimination and blood pressure: The CARDIA study of young Black and White adults », *American Journal of Public Health*, vol. 86, n° 19, octobre 1996, p. 1370-1378; Wornie L. Reed, « Suffer the children: Some effects of racism on the health of Black infants », dans *The Sociology of Health and Illness: Critical perspectives*, sous la dir. de Peter Conrad et Rochelle Kern, New York, St. Martin's Press, 1994, p. 314-327, cité dans Boston Women's Health Book Collective, *Our Bodies, Ourselves for the New Century*, New York, Touchstone, 1998, p. 683.

¹⁶ T. Gregory Hislop, Chong The, Agnes Lai, Tove Lobo et Victoria M. Taylor, « Cervical cancer screening in BC Chinese women », *BC Medical Journal*, vol. 42, n° 10, décembre 2000, p. 456-460.

¹⁷ Le revenu est le principal déterminant de la santé outre le tabagisme, « les modes de vie » et le bagage génétique. Voir à ce sujet : D. Acheson, *Independent Inquiry into Inequalities in Health*, Londres, G.-B., Stationary Office, 1998. Internet : <www.official-documents.co.uk/document/doh/ih/contents.htm>; Pat Armstrong, Hugh Armstrong et David Coburn, *Unhealthy Times: Political economy perspectives on health and care*, Oxford, Oxford University Press, 2001; J. A. Auerbach et B. K. Krimgold, *Income, Socioeconomic Status and Health: Exploring the relationships*, Washington, D.C., National Policy Association, 2001; M. Bartley, D. Blane et S. Montgomery, « Health and the life course: Why safety nets matter », *British Medical Journal*, vol. 314, 1997, p. 1194-1196; D. Coburn, « Income inequality, lowered social cohesion, and the poorer health status of populations: The role of neo-liberalism », *Social Science and Medicine*, vol. 51, 2000, p. 135-146; Andrew Haines et Richard Smith, « Working together to reduce poverty's damage », *British Medical Journal*, vol. 317, 22 février 1997, p. 529; I. Kawachi, B. P. Kennedy et R. G. Wilkinson (dir.), *Income Inequality and Health*, New York, New Press, 1999; J. W. Lynch, G. Davey Smith, G. A. Kaplan et J. S. House, « Income inequality and mortality: Importance to health of individual income, psychosocial environment, or material conditions », *British Medical Journal*, vol. 320, 2000, p. 1200-1204; Dennis Raphael, « Health inequalities in Canada: Current discourses and implications for public health action », *Critical Public Health*, vol. 10, n° 2, 2000, p. 193-216 et « Health effects of economic inequality », *Revue canadienne de politique sociale*, vol. 44, 1999, p. 25-40; David Ross et P. Roberts, *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : un nouveau regard au débat sur la pauvreté*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1999; Monica Townson, *Health and Wealth*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives, 1999; US Department of Health and Human Services, *Socioeconomic Status and Health Chartbook in Health*, États-Unis, 1998. Internet : <www.cdc.gov/nchs/products/pubs/pubd/hus/2010/98chtbk.htm>; R. G. Wilkinson et M. Marmot (dir.), *Social Determinants of Health: The solid facts*, Copenhague, Organisation mondiale de la santé, 1998. Internet : <www.who.dk/healthy-cities>.

¹⁸ Réseau canadien pour la santé des femmes, *La mutilation des organes génitaux et les soins de santé : Situation actuelle et cadre juridique, Recommandations visant à améliorer les soins aux femmes mutilées*, Ottawa, Bureau pour la santé des femmes, Santé Canada, 2000. Internet : <www.cwhn.ca/indexfr.html>.

¹⁹ Mary Ann Mulvihill, Louise Mailloux et Wendy Atkin, *Améliorer les politiques et la recherche sur la santé des immigrantes et des réfugiées au Canada*, Ottawa, Centres d'excellence pour la santé des femmes, Santé Canada, 2001. Internet : <www.cewh-cesf.ca/fr/index.html>.

²⁰ Philomena Essed, *Towards a methodology to identify converging forms of everyday discrimination*, New York, Nations Unies, s.d., cité dans L'Alliance Canadienne Féministe Pour l'Action Internationale (AFAI), *Rapport sur le Respect par le Canada de la Convention Internationale sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination Raciale en Réponse aux 13^e et 14^e Rapports du Canada au Comité sur l'Élimination de Toutes les Formes de*

REMERCIEMENTS

Recherche : Marika Morris en consultation avec Laura Bonnett, Jo-Anne Lee, Nayyar Javed, Marylea MacDonald, Michèle Ollivier, Michelle Owen, Addena Sumter-Freitag, Rhoda Ungalaq, le conseil d'administration et le comité de recherche de l'ICREF, et tous les individus et organismes qui ont répondu à notre appel sur PAR-L et NetFemmes.

Traduction : Denise Veilleux.

L'ICREF remercie le Programme de promotion de la femme, Condition féminine Canada, de sa contribution financière pour la réalisation de ce document.

Discrimination Raciale, document de réflexion n° 3 de l'AFAl, Ottawa, l'Alliance, 3 août 2001.

²¹ Fondation canadienne des relations raciales, *Le Racisme Dans Nos Écoles : Ce que vous devez savoir à ce sujet; comment le combattre*, Toronto, la Fondation, 2000. Internet : <www.crr.ca/FR/Publications/FactSheets/fPub_FacShtRacismeEtFemmes.htm>.

²² Micheline Labelle, Daniel Salée et Yolande Frenette, *Intégration ou exclusion ? La deuxième génération issue de l'immigration haïtienne et jamaïcaine*, Montréal, Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, 2001. Internet : <www.unites.uquam.ca/cricc>.

²³ MediaWatch, *À l'avant-plan : représentation des minorités à la télévision*, Toronto, MediaWatch, s.d. (information recueillie en 1993). Internet : <www.mediawatch.ca/research/front/Default.asp?language=FrenchDefault>.

²⁴ Josephine Enang, « Être mère et vivre en marge de la société : Le vécu d'une femme immigrante afro-canadienne », *Le réseau canadien pour la santé des femmes*, vol. 4, n° 2, printemps 2001, p. 7-8. Internet : <www.cwhn.ca>.

²⁵ Pour immigrer au Canada, il faut présenter une demande à l'ambassade, au consulat ou à la commission les plus près de chez soi. Or il y a six bureaux d'immigration aux États-Unis, mais aucun dans beaucoup de pays d'Asie; l'Inde, l'un des plus vastes pays au monde, n'en a qu'un sur tout son territoire. Voir Citoyenneté et Immigration Canada, *Centres de traitement de l'immigration à l'étranger*. Internet : <www.cic.gc.ca/francais/index.html>.

²⁶ Judy Vashti Persad et Véronica Moreno, *Community Development with Immigrant Women: A Resource Kit for Community Educating and Organizing*, Toronto, Cross Cultural Communication Centre, 1990, p. 21.

²⁷ West Coast Domestic Workers Association. Internet : <www.vcn.bc.ca/wcdwa/french_1.htm>. L'Association est un organisme indépendant, fondé et géré par des travailleuses domestiques et des personnes qui les appuient. Elle vient en aide aux bonnes d'enfants et au personnel domestique en les informant de leurs droits en matière d'emploi et d'immigration. La majorité des membres sont – ou ont été – travailleuses domestiques et viennent de plusieurs pays, notamment : Philippines et autres pays de l'Asie du Sud, Europe de l'Est et de l'Ouest, Australie et Nouvelle-Zélande, Amérique latine et Canada.

²⁸ Commission canadienne des droits de la personne, *Rapport annuel 2001*, Ottawa, la Commission, 2002.

²⁹ Fondation canadienne des relations raciales, « Flaherty : trop, c'est trop! : déclare la directrice générale de la FCRR », communiqué, Toronto, la Fondation, 22 janvier 2002.

³⁰ *Ibid.*, « Encore une remarque déplacée, Déclaration de la directrice générale », communiqué, Toronto, la Fondation, 16 janvier 2002.

³¹ Wilbur MacDonald à l'Assemblée législative de l'Î.-P.-É., *Hansard*, Troisième session de la 61^e Assemblée générale, 19 avril 2002. Internet : <www.gov.pe.ca/leg/hansard/2002spring/2002-04-19-hansard.pdf>, p. 1730 du *Hansard*, p. 36 du dossier PDF.

Pour faire des commentaires ou commander d'autres feuillets, communiquez avec l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF), 151, rue Slater, bureau 408, Ottawa (Ontario) K1P 5H3 Canada. Tél. : (613) 563-0681 Téléc. : (613) 563-0682 ATS : (613) 563-1921 Courriel : info@criaw-icref.ca Site Web : www.criaw-icref.ca